

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

-----  
Conseil Municipal du jeudi 22 juin 2023

**Direction Administration Générale, Elections et Services à la Population –  
N° 12.05.2023.75**

**Objet : Dispositif Partir en livre 2023 – Signature d'une convention entre la Ville de Cléon et la  
Commune de Saint-Pierre-lès-Elbeuf - Autorisation**

**Date de la convocation : 14 juin 2023**

**Présidence : Frédéric MARCHE**

**Nombre de conseillers en exercice : 27**

**Nombre de présents : 21**

**Nombre de votants : 27**

**PRESENTS :**

M. Frédéric MARCHE, Mme Fabienne TELLIEZ, M. David BEAUCOUSIN, Mme Mélanie DELACOUR, M. Fabrice BERTHOU, Mme Hawa HAMIDOU, MM. Rachid ARBI, Jean-David HOUNKPATI, Yaya SARR, Mmes Sylvie OMONT, SALL Coumba, MM. Rosario TARSIA, Philippe LEFEBVRE, Mme Valérie HOULIER, MM. Frédéric LEBALLEUR, Stéphane FAUCHE, Mme Sandrine BALEM, M. Marc BOURREAU, Mmes Laetitia LEFEBVRE, Evelyne LERICHE, M. Ibrahim DEM.

**POUVOIRS :**

Madame Monique COLOMBOTTI a donné pouvoir à Monsieur Fabrice BERTHOU.  
Monsieur Infali DABO a donné pouvoir à Madame Coumba SALL.  
Madame Alexandra EMERY a donné pouvoir à Monsieur Frédéric LEBALLEUR.  
Monsieur Guy KIVATA a donné pouvoir à Monsieur Stéphane FAUCHE.  
Madame Corine PALMENTIER a donné pouvoir à Monsieur Frédéric MARCHE.  
Madame Clélia DENOS a donné pouvoir à Monsieur Ibrahim DEM.

**SECRETAIRE DE SEANCE : Jean David HOUNKPATI**

**RAPPORTEUR : Rosario TARSIA**

**VU :**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales.

**CONSIDERANT :**

- L'intérêt de participer à cette action qui vise à développer une identité culturelle locale forte dans le cadre d'une action commune, à valoriser la lecture publique « hors-les-murs » et la littérature jeunesse, notamment auprès du jeune public et des « publics éloignés » et à renforcer le travail en réseau avec les structures professionnelles du Territoire.
- Qu'une convention doit être signée par tous les partenaires de la manifestation « Partir en livre ».

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de Cléon

Rue de l'Eglise – 76410 Cléon

Tél : 02 32 96 25 40 – Fax : 02 35 77 65 64

www.ville-cleon.fr

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Dispositif Partir en livre 2023 - Signature d'une convention entre la Ville de Cléon et la Commune de Saint-Pierre-lès-Elbeuf - Autorisation

**Date de transmission de l'acte :** 23/06/2023

**Date de réception de l'accusé de réception :** 23/06/2023

**Numéro de l'acte :** 12-05-2023-75 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 076-217601780-20230622-12-05-2023-75-AI

**Date de décision :** 22/06/2023

**Acte transmis par :** Chahinaz FOUGHALI

**Nature de l'acte :** Actes individuels

**Matière de l'acte :** 8. Domaines de competences par themes  
8.9. Culture

Le dispositif « Partir en livre », programmé nationalement du 22 juin au 23 juillet 2023, a pour objectif de promouvoir et valoriser la lecture publique « hors-les-murs » et la littérature jeunesse, notamment auprès du jeune public et des « publics éloignés ».

Dans le cadre de ce partenariat local, il nous permet aussi de développer une identité culturelle forte à travers une action commune, et de renforcer le travail en réseau avec les structures professionnelles du Territoire. Saint-Pierre-lès-Elbeuf participe à cette action, programmée en juillet, depuis 7 ans et ce dispositif s'est étendu à la majorité des communes du RMTE dont la Ville de Cléon qui y participe depuis plusieurs années.

Pour cette édition 2023, sur le thème de « La liberté », de nombreuses actions sont proposées sur le territoire elbeuvien du 28 juin au 09 juillet 2023.

Dans le cadre de cette manifestation, la Ville de Cléon expose à la médiathèque, du 13 juin au 8 juillet, les dessins originaux de l'album de Pauline Kalioujny et Béatrice Fontanel : « Au bout du monde et sans tomber ».

Pauline Kalioujny viendra également animer un atelier de dessin « tout public » à la médiathèque pour les enfants de 7 à 11 ans le 28 juin 2023, de 15h à 17h. Elle animera ensuite deux autres ateliers le lendemain : un pour les classes de CP de l'école Gosciny le matin puis un autre pour deux classes de CP de l'école Curie l'après-midi.

La présente convention, qui prend effet du 28 juin au 09 juillet 2023, a donc pour objet de fixer les obligations de chacun des partenaires dans le cadre de ce dispositif, d'en indiquer les objectifs et d'en préciser les différents aspects (organisation, financements, communication...).

C'est cette convention entre la Ville de Saint-Pierre-lès-Elbeuf et la Ville de Cléon qui est aujourd'hui présentée aux membres du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après délibération,  
Et à l'unanimité des membres présents et représentés,

**APPROUVE** les termes de la convention présentée en annexe.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention pour la mise en œuvre de ce dispositif 2023 et tous documents afférents.

Pour copie conforme,

Cléon, le 22 juin 2023

Le Maire,

Frédéric MARCHE



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de Cléon

Rue de l'Eglise – 76410 Cléon

Tél : 02 32 96 25 40 – Fax : 02 35 77 65 64

[www.ville-cleon.fr](http://www.ville-cleon.fr)

